



Mercredi 7 août 2019,
la COMMUNE DE PERI
intègre le périmètre du
PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE
PARCU DI CORSICA



A cette occasion, Xavier Lacombe, maire de la commune de PERI et Jacques Costa, Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica, convient tous les habitants de PERI à venir s'associer, en famille, à l'entrée de leur commune dans le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica.

Mercredi 7 août 2019,
la COMMUNE DE PERI
intègre le périmètre du
PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE
9h30 / 12h30

- 9h30 PERI Village Piazza di A Nunziata
ACCUEIL
- Exposition accompagnée de la diffusion d'un film
« Parc naturel régional de Corse : une biodiversité à préserver »,
en présence de Karine Achilli, agent du Parc naturel régional de Corse
- 10h00 Départ vers le pont génois,
situé sur le sentier du patrimoine de la commune
- 10h30 PERI Pont génois
- Interventions de
- Xavier Lacombe,
maire de la commune de PERI
 - Jacques Costa,
Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica
 - José Filippi,
Directeur général des services du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica
- Présentation de Fabien Arrighi, éco développeur du secteur
- 10h45 « MARE è MUNTAGNA »
- Animations, ateliers participatifs destinés aux familles
- « L'altore, u signore di a muntagna »
A la découverte du plus grand oiseau de Corse
 - « Tout sur le grand dauphin, mammifère de Méditerranée »
Mode de vie, anatomie, alimentation, menaces...
Avec Michèle Mancini, Caroline Caviglioni et Nicolas Robert,
agents du Parc naturel régional de Corse
- 11h30 SPUNTINU SOPRA PIAZZA

Repères

- Le 31 janvier 2014, L'Assemblée de Corse délibère sur la révision de la Charte du Parc naturel régional de Corse - Parcu di Corsica en fixant le périmètre d'étude à 171 communes (145 de l'ancienne Charte + 26 nouvelles communes)
- Le 27 janvier 2017, l'Assemblée de Corse délibère et, sur la base d'éléments environnementaux, étend le périmètre d'étude de la nouvelle Charte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica à neuf nouvelles communes dont la commune de PERI.
- 21 novembre 2018, un décret reclassant le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica, acte la Charte et son nouveau périmètre.
- Mars 2019, le comité syndical du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica actualise ses statuts qui intègrent les nouveaux membres dont Peri, dans le collège des communes.

Les raisons de l'intégration...

La commune répond aux critères et exigences de la nouvelle Charte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica adoptée par décret n° 2018-1017 du 21 novembre 2018 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica.

- Seule commune de Corse-du-Sud à s'être dotée d'une Charte paysagère communale
- Une volonté politique de la municipalité d'intégrer le périmètre du Parc naturel régional de Corse
- Une continuité géographique, territoriale, paysagère et architecturale avec les territoires des communes de la vallée de la Gravona inscrites dans le périmètre d'étude de la révision de la charte (Ucciani, Bocognano, Carbuccia)
- Un patrimoine naturel typique façonné par l'homme en vergers de châtaigniers et terrasses de cultures permettant une production alimentaire traditionnelle de qualité
- Un patrimoine historique sur la commune

U Parcu di Corsica 2019

Créé le 12 mai 1972, le Parc naturel régional de Corse est l'un de premiers Parcs naturels régionaux français. Territoires ruraux, habités et accessibles, ils sont reconnus au niveau national pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère mais aussi pour leur fragilité.

Le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica, pionnier du développement durable sur l'île, est géré par un syndicat mixte, dirigé par un comité syndical composé de 239 délégués issus des collectivités signataires de la Charte (la CDC-46 délégués / les 12 communautés de communes EPCI-1 représentant par EPCI / les 178 communes-1 représentant par commune).

En mars 2019, le comité syndical du Parc naturel de Corse-Parcu di Corsica a actualisé ses statuts en intégrant les nouveaux membres dont PERI, dans le collège des communes.

Il applique une Charte établie pour 15 ans visant à protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager.

- 178 communes
- 448 400 hectares
soit 180km² de plus par rapport au périmètre de l'ancienne charte (1999)
- 51% de la superficie totale de la Corse
- Nombre d'habitants concernés 61 784 (INSEE 2018)
contre 26 700 en 1999

Concertation, conviction, adhésion : la Charte

Elle détermine, pour 15 ans, les orientations et mesures de développement fondées sur la préservation et la valorisation du patrimoine du territoire. Elle exprime un projet négocié et partagé par l'ensemble des acteurs et partenaires, autour d'objectifs, de types d'interventions et d'actions permettant de mettre en œuvre les orientations de protection, de mise en valeur et de développement.

Elle s'inscrit dans les stratégies internationales, nationales et régionales de développement durable.

Conformément à la procédure prévue par le code de l'Environnement, la Charte du Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica a été classée par décret le 21 novembre 2018. Dans le cadre d'une stratégie d'intervention territorialisée, la nouvelle Charte est axée autour de trois orientations :

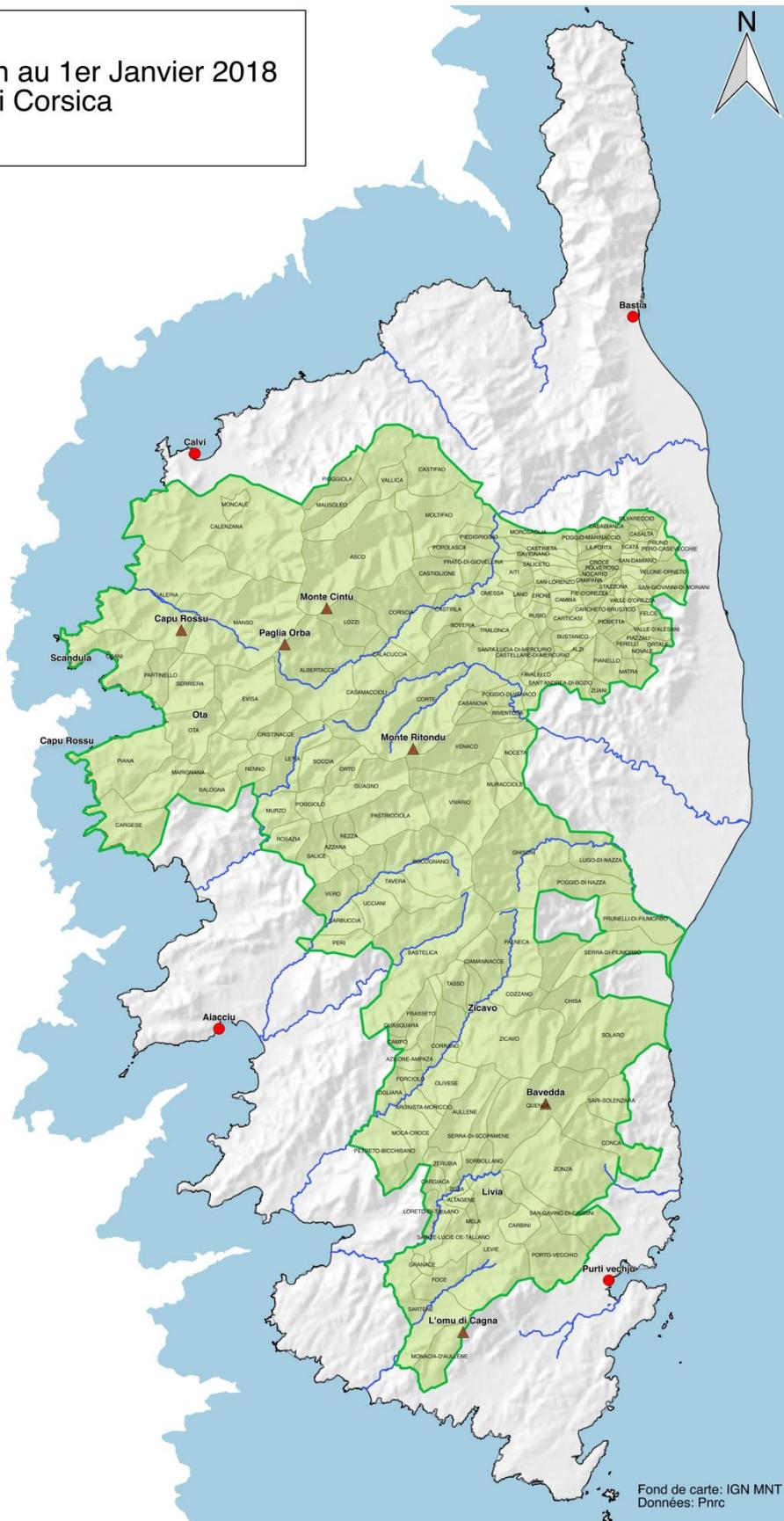
- Renforcer la protection et la gestion de la montagne corse,
- Contribuer au développement durable du milieu rural,
- Préserver la biodiversité et le paysage littoral.

Périmètre d'adhésion au 1er Janvier 2018
Parcu di Corsica



Légende

Parcu di Corsica



I PERI

Entre 2009 et 2015, la commune de PERI a posé un acte fondateur en matière d'inventaire objectif et de diagnostic paysager territorial : elle a élaboré une **Charte paysagère**.

Cette volonté de la municipalité s'inscrit dans le cadre d'une démarche stratégique globale de gestion du patrimoine -paysager et bâti-, de maîtrise de l'occupation de l'espace et d'accompagnement d'un développement raisonné. Et ce, afin de préserver le cadre de vie des habitants de la commune.

Le territoire de PERI

L'articulation du territoire communal -qui s'étire de 38 à 1 507mètres d'altitude- est conditionnée au relief :

- **La Plaine**
Un paysage de campagne en mutation, avec une nature remarquable et un cadre de vie à préserver.
Trois structures paysagères : trame verte bocagère, trame agricole, trame urbaine.
- **L'Entre-deux**
Paysages à part, trait-d'union entre la Plaine et le Village de Peri.
- **Le Village**
Cœur historique et site remarquable qui a fait l'objet de diverses mesures de préservation autant que de valorisation.
Citons notamment le chantier, débuté en 2008, d'enfouissement de l'intégralité des réseaux aériens au village (électricité y compris éclairage public, téléphonie et installation des fourreaux pour passage de la fibre), projet dont la dernière phase a débuté en mai dernier pour les hameaux d'Olmo et de Salasca.

Le périmètre de la commune qui entre dans le Parc naturel régional de Corse est constitué de la partie supérieure de la commune, du village vers la montagne.

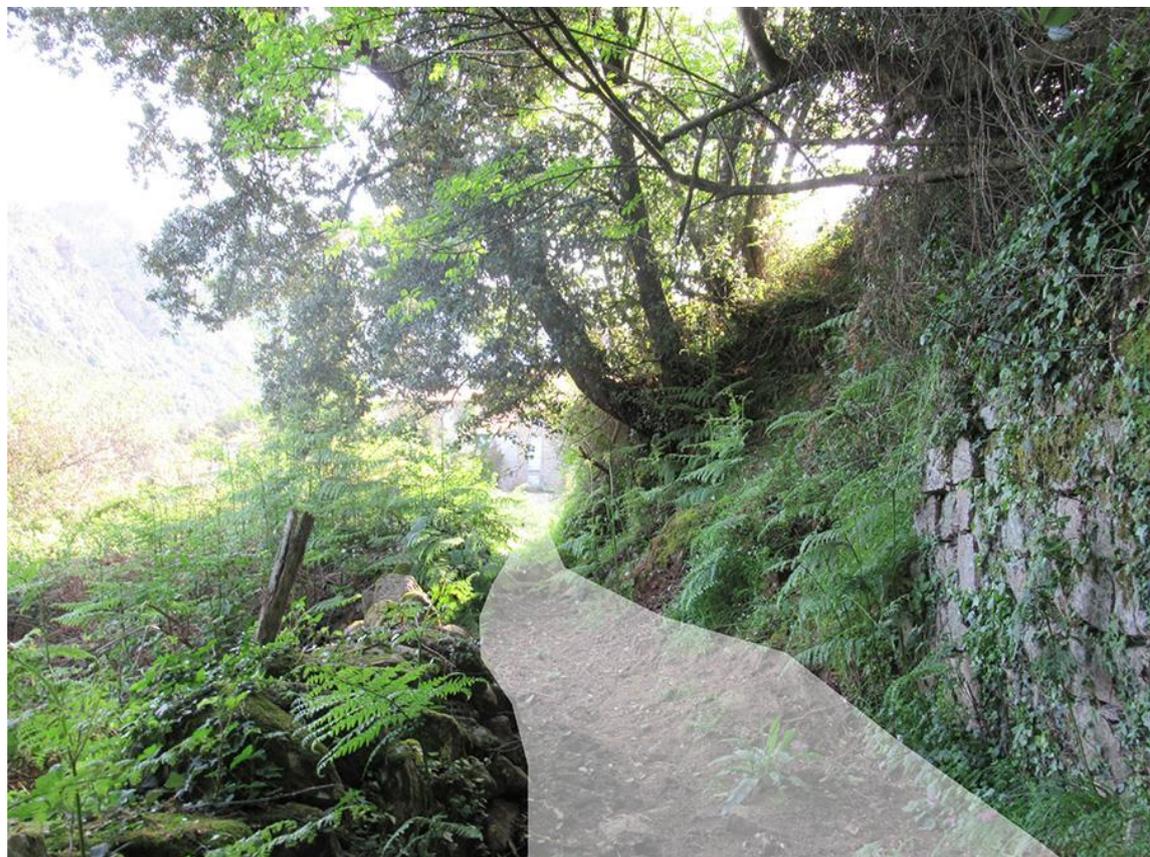
Superficie de la commune 23,65km²
dont 17,04km²
dans le périmètre du Parc
soit près de 75%

1 920 habitants (INSEE 2018)

Le sentier labellisé « **sentier du patrimoine** » de **PERI**, dont les travaux ont débuté en mai 2019, est situé dans le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica.

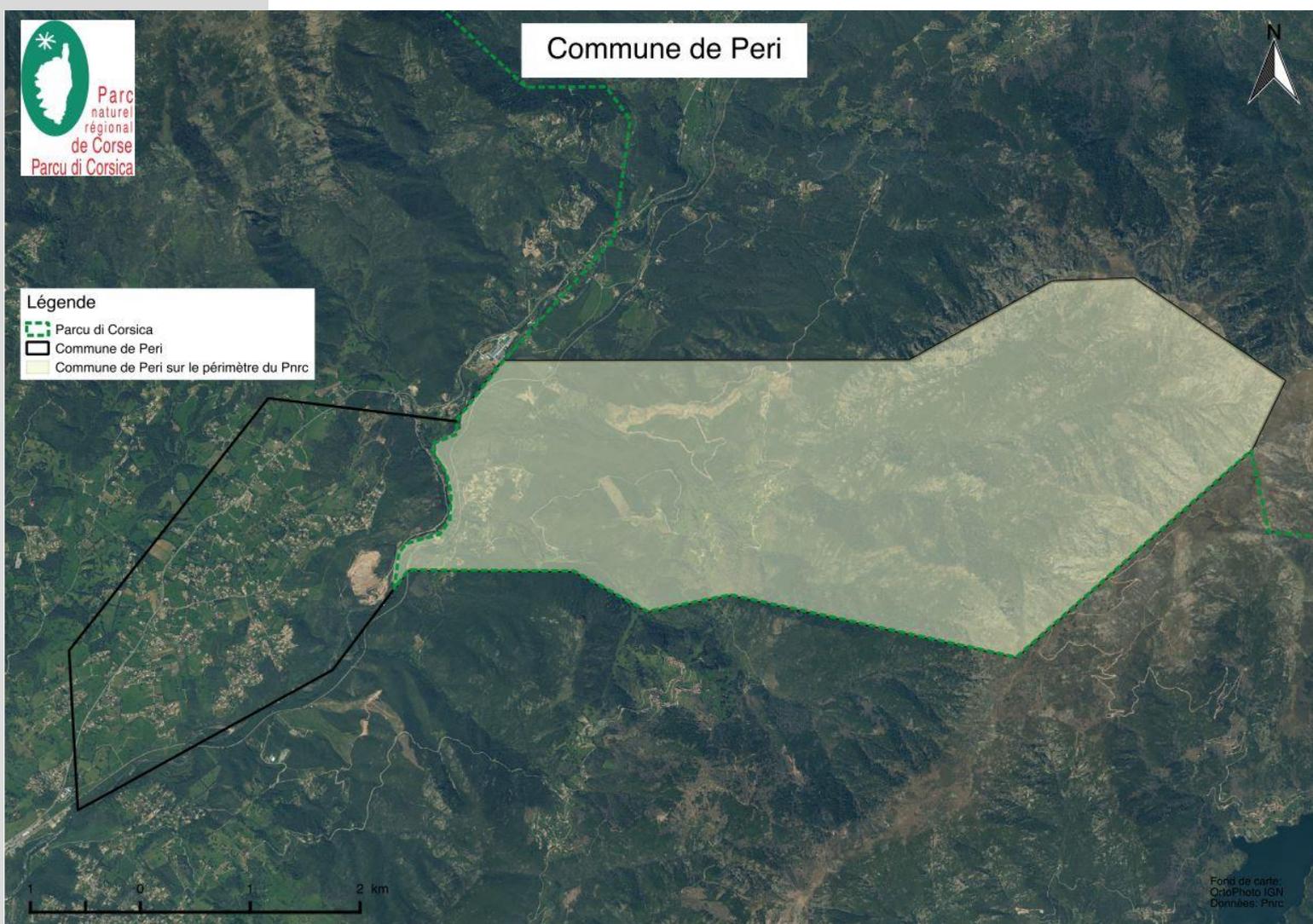
L'objectif de ce projet, soutenu par la CAPA, est de faire connaître le patrimoine vernaculaire, pour le faire respecter. Il est aussi de témoigner d'un passé qui fait sens dans la constitution d'une histoire commune.

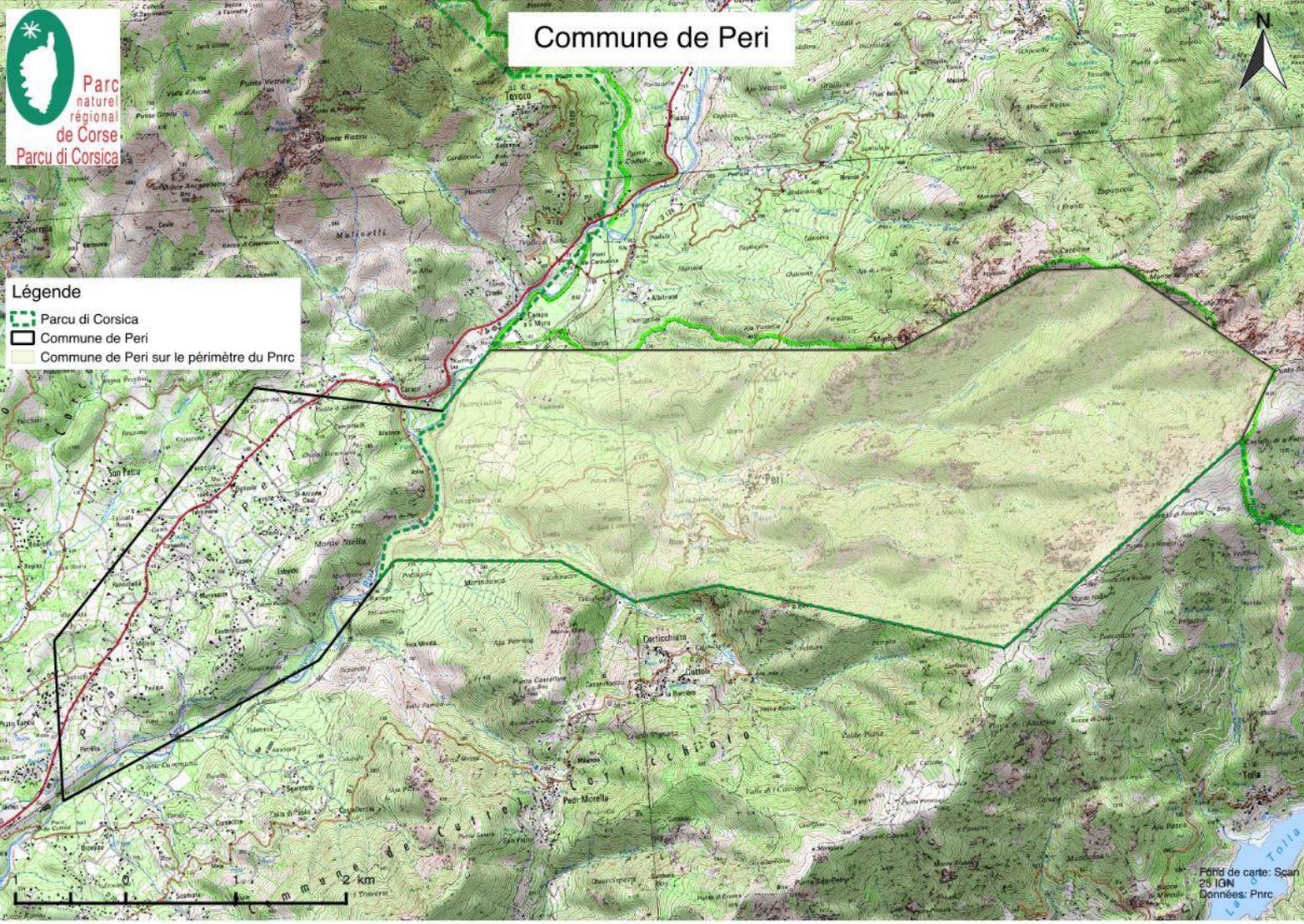
- Départ
Piazza di A Nunziata
- Secteur 1
Piazza longa
- Secteur 2
Descente vers la rivière
- Secteur 3
Le verger
- Secteur 4
Hameau de Salasca
- Secteur 5
*Le pont génois
sur i pantaneddi*



Annexes

- **Cartographie**
PERI dans le périmètre du Parc naturel régional en trois illustrations
- **Iconographie**
Deux photos aériennes du village de PERI (crédit photo PNRC)







Commune de Peri



Légende

-  Parcu di Corsica
-  Commune de Peri



Fond de carte: IGN
Données: Pnrc



